



Située au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Sauveur, avec une population de 12 145 habitants, un budget de 44 M\$ ainsi qu'une évaluation foncière de 4,9 G\$, est reconnue pour le dynamisme de son développement économique et touristique. Le Service des travaux publics de la Ville de Saint-Sauveur est à la recherche de :

Journaliers(ère)s parcs et espaces verts

Nature du travail

Relevant d'un superviseur au Service des travaux publics, les journaliers(ères) parcs et espaces verts exécutent des travaux comportant l'accomplissement de tâches manuelles diversifiées concernant l'entretien des parcs, des terrains de jeux, des places publiques, du réseau routier et piétonnier et des aménagements paysagers et floraux.

Principales fonctions

- Ramasser les déchets, papiers, verre brisé, feuilles mortes et autres rebuts dans les parcs, terrains de jeux, places publiques et réseaux routiers et piétonniers. Vider les poubelles publiques.
- Effectuer la coupe de gazon, couper des arbres, tailler des branches d'arbres, épandre des engrais et amendements de sols, arroser les pelouses des aménagements floraux et des arbustes.
- Exécuter des travaux de terrassement et d'aménagement paysager. Entretenir les jardins et plates-bandes.
- Transporter du matériel nécessaire à la tenue d'événements publics. Installer et enlever les tréteaux, les barrières de contrôle de foule, les cônes indicateurs, etc.
- Installer le mobilier urbain et les équipements et accessoires des parcs et terrains de jeux.
- Agir à titre de signaleur sur la voie publique pour assurer la sécurité et la circulation lors des travaux de voirie. Installer la signalisation temporaire requise.

Conditions de travail

Les conditions de travail sont établies en fonction de la convention collective. Le taux horaire à l'embauche est de 22,55 \$ (salaire 2023, négociation de la convention collective en cours). À cela s'ajoute un montant forfaitaire égal à 14 % des gains hebdomadaires, payé sur chaque paie aux personnes salariées temporaires en compensation des avantages sociaux. La semaine normale de travail est de 39,75 heures, du lundi au jeudi de 7h15 à 17h00 et le vendredi de 7h15 à midi. Deux embauches sont prévues aussitôt que possible et pour une période allant jusqu'au 1er novembre 2026.

Qualifications et exigences

Les candidats recherchés possèdent un diplôme d'études secondaires (DES) ou une attestation d'équivalence, sont travailleurs et responsables, en bonne condition physique, aiment le travail en équipe et sont habiles à effectuer différents travaux manuels et à se servir de divers outils et appareils. Ils possèdent un permis de conduire de classe 5 valide.

Pour soumettre votre candidature vous devez postuler en ligne au <https://www.vss.ca/emplois> au plus tard le 2 août 2026, date de fin du concours. Dans un souci d'efficacité, nous pourrions communiquer avec les candidats et amorcer les entrevues avant la fin de la période d'affichage.

Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toute autre communauté culturelle. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger le texte. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.